

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une foi

REGION DE TAMBACOUNDA

LE CONSEIL REGIONAL

**PLAN REGIONAL DE DEVELOPPEMENT INTEGRE
DE TAMBACOUNDA**

2001 - 2006

TOME II : Enjeux, Axes Stratégiques et Objectifs de Développement

SOMMAIRE

CHAPITRE 1 : BILAN DU PRDI PRECEDENT

- 1.1. Rappel des enjeux
- 1.2. Evaluation des principaux résultats

CHAPITRE 2 : PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL

- 2.1. Atouts
- 2.2. Contraintes

CHAPITRE 3 : ENJEUX MAJEURS, AXES STRATEGIQUES ET OBJECTIFS SPECIFIQUES ET LIGNES D' ACTIONS

- 3.1. Enjeux Majeurs
 - 3.1.1. Désenclavement
 - 3.1.2. Valorisation des ressources et potentialités économiques
 - 3.1.3. Gestion participative et durable des ressources naturelles et de l'Environnement
 - 3.1.4. Développement humain
 - 3.1.5. Consolidation de la décentralisation
- 3.2. Axes stratégiques à long terme – objectifs spécifiques
- 3.3. Lignes d'actions

CHAPITRE 4 : INSTRUMENT D'EXECUTION ET DE SUIVI DU PRDI

- 4.1. instruments d'exécution
- 4.2. instruments de suivi

CHAPITRE 1 : BILAN DU PRDI PRECEDENT

1.1. Rappel des enjeux majeurs ; Stratégies et objectifs

Le bilan diagnostic de l'économie régionale établi en mai 1986 mettait en relief les enjeux majeurs, stratégies et objectifs de développement déclinés dans le tableau qui suit:

ENJEUX MAJEURS	STRATEGIES	OBJECTIFS
1. Désenclavement	1. Améliorer les systèmes de communication	1. Faciliter la circulation des personnes et des biens 2. Développer et intégrer les activités socio - économiques
2. Valorisation des ressources agricoles et minières	1. équiper et mettre en œuvre un encadrement rapproché 2. former les producteurs dans les techniques culturales améliorées 3. Intégrer les systèmes d'agriculture et d'élevage 4. Organiser les exploitants miniers 5. Augmenter la population agricole et les superficies cultivées	1. assurer l'autosuffisance alimentaire et accroître les revenus 2. Développer les activités industrielles et artisanales
3. Renforcement de l'armature urbaine et rééquilibrage de l'espace régional.	1. Organiser l'occupation de l'espace urbain 2. Renforcer les couvertures en infrastructures et équipements collectifs 3. Développer les activités de services ; 4. Améliorer la couverture sanitaire ; 5. Améliorer la couverture en infrastructures scolaire ; 6. Atténuer le déséquilibre écologique entre le Nord et le Sud de la région	1. Intégrer les espaces régionaux 2. Améliorer le cadre de vie des populations

1.2. Evaluation des principaux résultats

OBJECTIFS	PROJETS LIÉS A L'OBJECTIF		ETATS DES REALISATIONS		
	TYPE DE PROJETS	Nombre	Réalisés	Non réalisés	Non déterminés
1. Faciliter la circulation des personnes et des biens	Projets d'initiative régionale	8	3	3	2
	PTIP	14	5	1	8
	Projets locaux communaux	2	1	-	1
	Projets privés	1	1	-	-
	SOUS - TOTAL	25	10	4	11
2. Développer et intégrer les activités socio-économiques	Projets d'initiative régionale	6	3	-	3
	PTIP	5	5	-	-
	Projets locaux communaux	1	1	-	-
	Projets privés	0	0	0	0
	SOUS - TOTAL	12	9	0	3
3. Autosuffisance alimentaire et augmentation des revenus	Projets d'initiative régionale	11	2	-	9
	PTIP	24	12	1	11
	Projets locaux communaux	7	1	1	5
	Projets privés	0	0	0	0
	SOUS - TOTAL	42	15	2	25
4. Développer des activités industrielles et artisanales	Projets d'initiative régionale	4	3	1	-
	PTIP	4	2	-	2
	Projets locaux communaux	2	1	-	1
	Projets privés	1	1	-	-
	SOUS - TOTAL	11	7	1	3
5. Intégrer les espaces régionaux	Projets d'initiative régionale	4	3	-	1
	PTIP	2	-	-	2
	Projets locaux communaux	5	4	-	1
	Projets privés	0	0	0	0
	SOUS - TOTAL	11	7	0	4
6. Amélioration du cadre de vie des populations	Projets d'initiative régionale	30	13	11	6
	PTIP	11	7	2	2
	Projets locaux communaux	5	2	-	3
	Projets privés	14	3	6	5
	SOUS - TOTAL	60	25	19	16
	TOTAL GENERAL	161	73	26	62

La prise en charge d'une bonne partie du portefeuille des PIR est à mettre à l'actif des efforts conjugués entre les collectivités locales à travers leurs instruments d'exécution et l'Etat à travers les PTIP.

L'adoption par le gouvernement de la loi 96-07 du 22 mars 1996 portant sur la décentralisation et les décrets d'applications relatifs aux compétences transférées appelle les collectivités locales investies dans les missions de développement local et régional à redoubler les efforts de mobilisation des recettes pour accroître leur participation au financement de l'investissement.

Quant à l'Etat, il continuera à accompagner les efforts des collectivités à travers les programmes d'investissement sectoriel et les programmes ciblés comme l'Agence de Développement Municipale (ADM), le Programme National d'Infrastructures Rurales (PNIR), le Programme de Développement Intégré de la Santé (PDIS), le Programme Décennal pour l'Education et la Formation (PDEF), le Projet Fonds d'Investissement Social (PFIS), etc.

CHAPITRE 2 : PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL

Sur la base du constat établi dans le bilan diagnostic, il a été élaboré un résumé des atouts et Contraintes de la Région. En effet, depuis 1997, notre pays est entré dans la phase active de la décentralisation qui consacre une stratégie nouvelle de développement permettant aux collectivités locales de jouer un rôle plus significatif dans le processus.

Cette troisième étape du processus de décentralisation au Sénégal est une opportunité et un défi pour les populations et les collectivités locales. Elle leur offre la possibilité de gérer elles-mêmes leur développement au niveau local en définissant leurs orientations et les priorités d'investissement. Malgré quelques atouts dont dispose la région de Tambacounda, elle demeure relativement défavorisée dans plusieurs domaines, notamment dans l'implantation d'infrastructures socio-économiques.

2.1. Rappel des atouts et contraintes de développement

Elle dispose d'importantes potentialités économiques et naturelles :

- un réseau hydrographique important formé des cours d'eau permanents
- des réserves de terres cultivables très importantes (2.242.000 ha) qui permettent une diversification des cultures, des réserves fourragères abondantes facilitant une bonne alimentation du bétail,
- des ressources pastorales considérables,
- d'importants transferts de fonds issus de l'émigration,
- d'énormes potentialité en ressources minières,
- d'importantes réserves naturelles (faune et flore)
- une population jeune à plus de 60% avec une supériorité numérique des femmes aussi bien en milieu rural qu'urbain.

Malgré cela, la valorisation des atouts, ressources et potentialités de la région reste limitée par un ensemble de contraintes qui s'articule autour des aspects suivants : le sous peuplement, l'enclavement intérieur et extérieur, l'état défectueux des routes et des rails y compris leur étroitesse, la mauvaise répartition des pluies dans le temps et dans l'espace, la perte importante des eaux par ruissellement, la vétusté et l'obsolescence des équipements agricoles, les difficultés d'accès des producteurs aux lignes de crédit, la prolifération des feux de brousse et exploitation abusive des ressources ligneuses qui fragilisent l'environnement agro-écologique, la faible couverture en infrastructures hydrauliques destinées à l'approvisionnement en eau des populations et du cheptel, la fréquence des vols de bétail et la présence du grand banditisme transfrontalier, la faible couverture en infrastructures socio-éducatives et culturelles, la faible couverture en infrastructures sanitaires, la présence de maladies endémiques (Onchocercose, bilharziose etc.) et enfin, la faible couverture par les médias.

Sur un autre plan, la mise en œuvre de la politique de décentralisation, bute sur des obstacles inhérents à l'inefficacité des relations fonctionnelles avec la tutelle administrative, à la faiblesse des capacités techniques des collectivités locales, des moyens matériels et des moyens financiers qui résultent de la faiblesse des performances dans les opérations de recouvrement des taxes et impôts locaux.

De ce diagnostic socioéconomique et institutionnel, il a été retenu des problèmes centraux constituant pour les six prochaines années, les enjeux majeurs ou les défis qui doivent mobiliser les efforts des acteurs de la région qui seront appuyés dans une dynamique globale par l'Etat à travers son instrument d'exécution du Plan d'Orientation pour le Développement et Social à savoir le Programme Triennal d'Investissement Public. Il s'agit notamment :

- un taux de pauvreté parmi l'un des plus élevés du pays ;
- une faiblesse des productions très peu diversifiées malgré l'importance des potentialités et des ressources ;
- un enclavement encore très important qui risque fort bien d'hypothéquer les opportunités de développement d'une région aussi riche en ressources et potentialités variées ;
- une forte pression sur les ressources naturelles qui sont le fait essentiellement d'actions anthropiques ;
- une faiblesse des capacités des collectivités locales qui limitent les volontés de prise en charge véritable des missions de développement dévolues notamment celles inhérentes aux compétences transférées.

CHAPITRE 3 : LES ENJEUX MAJEURS, AXES STRATEGIQUES, OBJECTIFS SPECIFIQUES ET LIGNES D' ACTIONS

3.1. Les enjeux majeurs

Les principaux enjeux majeurs de développement tels qu'ils ressortent de l'étude socioéconomique détaillée et de l'évaluation des capacités des collectivités locales sont les suivants :

3.1.1. Désenclavement

Malgré l'importance des ressources et potentialités que recèle la région, force est de constater qu'elle n'arrive pas encore à tirer véritablement profit de ses opportunités pour accroître et diversifier les productions. Son désenclavement fortement décrié limite à bien des égards , l'attractivité des potentiels investisseurs nationaux comme étrangers et la bonne circulation des personnes et des biens.

Cet handicap reste caractérisé particulièrement au niveau intérieur par l'état défectueux du réseau routier principalement constitué de pistes non carrossables. Les difficultés de circulation sont exacerbées particulièrement en période d'hivernage où des localités entières restent difficilement accessibles voire isolées.

L'importance de ce problème de développement, exige, compte tenu de ses ressources et potentialités sous exploitées et des opportunités pour l'économie nationale de gagner des points de croissance et de diversifier ses sources de création de richesse, que les pouvoirs publics au premier chef prennent en charge l'objectif d'amélioration de la circulation des biens et des personnes.

Le Projet Sectoriel des Transports II tout comme les programmes ciblés de l'ADM, du PNIR, etc. constituent déjà des réponses appropriées à l'amélioration des voies de communication et d'échanges inter et intra régionaux d'une part et sous régionaux d'autre part.

3.1.2. Valorisation des ressources et potentialités économiques

La région ne manque pas d'opportunités pour accroître et diversifier les productions. Elle a les atouts pour améliorer sa contribution à la formation du produit intérieur brut et son développement humain. Pour ce faire, la valorisation des secteurs porteurs de croissance économique comme l'agriculture, l'élevage, l'industrie, les mines et l'énergie etc. sera un impératif.

3.1.3. Gestion participative et durable des ressources naturelles et de l'Environnement

Compte non tenu de la basse casamance, Kolda et Tambacounda se présentent aujourd'hui comme les sources uniques d'approvisionnement du reste du pays en combustibles domestiques, charbon de bois et bois d'œuvre. C'est ainsi que, pour éviter que les efforts de développement économique et social soient annihilés par un environnement agro-écologique et pastoral fragilisé, une attention toute particulière devra être accordée à la gestion des ressources naturelles.

L'implication des populations tout comme les collectivités locales conformément aux dispositions du nouveau code forestier participe du souci de pérennisation des actions de protection et d'exploitation rationnelle de la ressource.

3.1.4. Développement humain

Les déterminants de la pauvreté sont: le manque d'opportunités pour accroître les productions et les revenus, la faiblesse des capacités techniques, des couvertures en infrastructures et de l'accès aux services sociaux de base.

Il est donc indispensable pour améliorer les conditions de vie des populations rurales comme urbaines que la région marque ses emprunts dans la satisfaction de la demande sociale. Elle devra participer à la création d'un environnement favorable au développement des opportunités permettant d'accroître et de diversifier les productions et s'investir davantage dans l'amélioration des couvertures sociales (éducation, santé, approvisionnement en eau potable, prise en charge des groupes vulnérables, etc.).

3.1.5. Consolidation de la décentralisation

La loi portant sur la décentralisation adoptée en mars 1996 a érigé la région en collectivité locale dotée d'une Assemblée élue au suffrage universel et d'une autonomie financière. Ses décrets d'application relatifs aux compétences transférées ont investi la région de véritables missions de développement économique et social.

A côté des collectivités locales de base, constituées par la Commune et la Communauté Rurale, la région est une Collectivité Locale d'un niveau intermédiaire, servant de cadre de programmation du développement économique, social et culturel et de coordination des actions de l'Etat et celles des collectivités.

Ainsi, compte tenu du rôle majeur que la région, les communes et communautés rurales doivent jouer dans le processus de développement, la mise en place de capacités institutionnelles

et techniques faciliterait l'appropriation des missions dévolues. Pour relever les différents enjeux majeurs, les tableaux qui suivent déclinent l'ensembles des orientations stratégiques à moyen terme et les objectifs spécifiques qui eux ont été traduits en lignes d'actions.

3.2 AXES STRATEGIQUES – OBJECTIFS SPECIFIQUES

ENJEUX	AXES STRATEGIQUES	OBJECTIFS SPECIFIQUES
1. Désenclavement	1. <i>Faciliter la circulation des personnes et des biens</i>	1.1. Améliorer l'accès aux chefs lieux d'Arrondissement, aux villages centres et aux départements limitrophes 1.2. Renouveler et entretenir le réseau du chemin de fer et le matériel 1.3. Accroître les équipements aéroportuaires de la région 1.4. Accroître et améliorer les liaisons et équipements fluviaux
	2. <i>Accroître la couverture postale et téléphonique</i>	2.1. Renforcer les infrastructures postales de base 2.2. Accroître la couverture régionale en téléphonie mobile et fixe 2.3. Réduire le coût du branchement au téléphone en milieu rural 2.4. Faciliter l'accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication
	3. <i>Assurer la couverture médiatique de la région</i>	3.1. Faciliter l'accès à l'information écrite 3.2. Renforcer les capacités institutionnelles des services médiatiques

ENJEUX	AXES STRATEGIQUES	OBJECTIFS SPECIFIQUES
<p>2-Valorisation des ressources et potentialités économiques</p>	<p><i>I. Accroître les productions</i></p>	<p>1.1. Organiser une concertation régulière des organismes d'intervention 1.2. Accroître et moderniser les équipements agricoles 1.3. Aménager suffisamment de terres 1.4. Mieux vulgariser les résultats de la recherche Agronomique 1.5. Mieux organiser, former et informer les agriculteurs 1.6. Faciliter l'écoulement de la production 1.7. Réduire les pertes de productions 1.8. Restaurer la fertilité des sols 1.9. Améliorer l'approvisionnement en intrants et matériels agricoles 1.10. Faciliter l'accès des femmes et des jeunes à la terre 1.11. Accroître la production maraîchère et fruitière 1.12. Réduire les maladies telluriques 1.13. Améliorer la production des races locales 1.14. Améliorer la gestion des flux de la transhumance 1.15. Améliorer les capacités d'organisation des éleveurs 1.16. Renforcer les infrastructures d'appui à la production animale 1.17. Sécuriser l'alimentation du cheptel 1.18. Développer les relations de partenariat entre agriculteurs et éleveurs 1.19. Renforcer la lutte contre le vol de bétail 1.20. capacités institutionnelles des services de l'élevage 1.21. Développer l'aviculture et l'apiculture 1.22. Moderniser le matériel et les techniques de pêche 1.23. Repeupler en poissons les cours d'eau 1.24. Promouvoir la pisciculture 1.25. Améliorer les capacités d'organisation des pêcheurs</p>

<p>2-Valorisation des ressources et potentialités économiques</p>	<p><i>2. Promouvoir le développement des PME/PMI</i></p>	<p>2.1. Créer des industries de transformation et de conservation des produits agricoles et animaux 2.2. Accroître les investissements dans le secteur minier 2.3. Renforcer les capacités d'organisation des orpailleurs 2.4. Développer les petites unités artisanales</p>
	<p><i>3. Faciliter l'accès à l'énergie</i></p>	<p>3.1. Renforcer la valorisation des ressources énergétiques renouvelables 3.2. Faciliter l'accès aux combustibles domestiques améliorés (GPL) 3.3. Améliorer le taux d'électrification rurale</p>
	<p><i>4. Redynamiser l'artisanat et le commerce</i></p>	<p>4.1. Renforcer les structures de formation artisanale 4.2. Promouvoir l'approche filière dans l'artisanat 4.3. Réduire le coût des matières premières 4.4. Améliorer les capacités d'organisation des artisans 4.5. Améliorer l'information et la formation des opérateurs, des populations et des élus locaux sur les dispositions législatives et réglementaires régissant les activités de commerce 4.6. Alléger la fiscalité applicable aux activités des opérateurs économiques 4.7. Améliorer les capacités techniques et de gestion des opérateurs économiques 4.8. Lutter contre la contrebande</p>
	<p><i>5. Mieux valoriser le potentiel touristique.</i></p>	<p>5.1. Promouvoir la destination Tambacounda 5.2. Promouvoir le tourisme rural intégré 5.3. Renforcer les capacités techniques du personnel hôtelier</p>
	<p><i>6. Faciliter la mobilisation des ressources financières</i></p>	<p>6.1. Promouvoir le développement de la mutualisation dans les organisations communautaires de base et auprès des opérateurs économiques locaux</p>

ENJEUX	AXES STRATEGIQUES	OBJECTIFS SPECIFIQUES
3. Gestion participative et durable des ressources naturelles et de l'Environnement	<i>1. Préserver les écosystèmes</i>	1.1. Développer davantage les actions d'IEC 1.2. Renforcer les actions de lutte contre les feux de brousse 1.3. Restaurer les zones dégradées 1.4. Renforcer les capacités institutionnelles des services de la protection de la nature 1.5. Exploiter rationnellement les ressources naturelles 1.6. Atténuer la pollution de l'environnement induite par l'exploitation minière
	<i>2. Maîtriser l'eau</i>	2.1. Valoriser les eaux de ruissellement et les cours d'eau
	<i>3. Conserver les sols</i>	3.1. Amender les sols 3.2. Préserver les sols contre l'érosion hydrique
	<i>4. Améliorer la qualité du cadre de vie</i>	4.1. Améliorer le système de collecte, d'évacuation et de gestion des ordures ménagères 4.2. Aménager les quartiers inondables 4.3. Lutter contre le péril fécal 4.4. Désencombrer le domaine public

ENJEUX	AXES STRATEGIQUES	OBJECTIFS SPECIFIQUES
<p>4. Développement humain durable</p>	<p>1. <i>Améliorer la couverture scolaire et réduire le taux d'analphabétisme</i></p>	<p>1.1 Augmenter les infrastructures et équipements scolaires 1.2 Améliorer l'encadrement pédagogique du personnel enseignant 1.3 Promouvoir la scolarisation des filles 1.4 Augmenter les centres d'alphabétisation</p>
	<p>2. <i>Améliorer la couverture sanitaire</i></p>	<p>2.1 Augmenter les infrastructures et équipements sanitaires 2.2 Augmenter le personnel sanitaire qualifié et spécialisé 2.3 Mener des actions de lutte contre les maladies à potentiel épidémique et contre les maladies endémiques 2.4 Réduire la prévalence des MST/SIDA 2.5 Renforcer les structures d'éducation pour la santé 2.6 Réduire le taux de grossesses précoces et non désirées 2.7 Promouvoir l'emploi des médicaments génériques (IB) 2.8 Valoriser les connaissances des tradi - praticiens 2.9 Réduire la mortalité maternelle et infantile</p>
	<p>3. <i>Assurer l'approvisionnement correct en eau potable</i></p>	<p>3.1 Localiser les nappes souterraines dans la zone du socle 3.2 Accroître en milieu rural le nombre de points d'eau polarisant plusieurs établissements humains 3.3 Renforcer les capacités d'entretien et de gestion des équipements hydrauliques par les comités de gestion des forages 3.4. Accroître et améliorer les infrastructures de stockage et d'exploitation des eaux de surface 3.5. Améliorer l'approvisionnement en eau potable des quartiers urbains et périurbains 3.6 Renforcer les capacités institutionnelles du service de l'hydraulique</p>

<u>suite</u>	<p>4. <i>Intensifier la pratique du sport</i></p>	<p>4.1 Augmenter les infrastructures sportives et socio-éducatives 4.2. Renforcer les capacités institutionnelles de l'inspection des sports et de la jeunesse 4.3 Améliorer la formation des sportifs 4.4 Favoriser la pratique du sport de masse 4.5 Développer le handisport 4.6 Réhabiliter les sports traditionnels</p>
4. Développement humain durable	<p>5. <i>Lutter contre le chômage et le sous emploi</i></p>	<p>5.1. Développer le service civique 5.2. Promouvoir l'insertion économique des jeunes</p>
	<p>6. <i>Renforcer la dynamique culturelle</i></p>	<p>6.1 Augmenter les infrastructures culturelles 6.2. Renforcer les capacités institutionnelles du centre culturel 6.3. Valoriser le patrimoine culturel</p>
	<p>7. <i>Développer l'habitat</i></p>	<p>7.1. Doter les villes et les communautés rurales d'instruments de planification spatiale 7.2. Améliorer les conditions d'habitat des quartiers traditionnels 7.3. Revaloriser les matériaux locaux dans l'auto construction 7.4. Améliorer le cadre de vie urbain 7.5. Renforcer les capacités institutionnelles des services de l'urbanisme et du cadastre</p>
	<p>8. <i>Améliorer l'efficacité des procédures judiciaires</i></p>	<p>8.1. Renforcer les capacités institutionnelles des services judiciaires et pénaux 8.2. Améliorer les conditions de séjour des détenus</p>

<p><u>Suite et fin</u></p> <p>4. Développement humain durable</p>	<p><i>9. Assurer la sécurité intérieure et transfrontalière</i></p> <p><i>10. Améliorer la prise en charge des groupes vulnérables</i></p>	<p>9.1 Renforcer les capacités d'intervention des services de sécurité et de protection</p> <p>9.2. Lutter contre la circulation illégale des armes et le trafic des stupéfiants dans la région</p> <p>10.1. Renforcer les capacités institutionnelles des structures d'insertion et de réinsertion sociale et du développement communautaire</p> <p>10.2. Renforcer les capacités d'organisation des OCB</p> <p>10.3. Alléger les corvées domestiques des femmes</p> <p>10.4. Améliorer les conditions de vie des personnes du 3^{ème} âge</p> <p>10.5. Améliorer les conditions de vie des talibés et faciliter leur insertion dans la vie économique</p> <p>10.6. Améliorer les conditions de vie des personnes vivant avec un handicap</p> <p>10.7. Améliorer les conditions de vie des réfugiés</p>
--	--	--

ENJEUX	AXES STRATEGIQUES	OBJECTIFS SPECIFIQUES
<p>5. Consolidation de la décentralisation</p>	<p><i>1. Renforcer les capacités de gestion des collectivités locales</i></p>	<p>1.1 Renforcer les capacités institutionnelles de la région, des communes et communautés rurales (moyens matériel, humain)</p> <p>1.2. Améliorer les performances des services de recouvrement des impôts locaux</p> <p>1.3. Mettre en œuvre les réformes prévues par l'étude portant sur la fiscalité locale</p> <p>1.4. Développer la coopération décentralisée</p> <p>1.5. Développer le partenariat entre les collectivités locales et les organisations des émigrés</p>
	<p><i>2. Favoriser la concertation</i></p>	<p>2.1. Appuyer le développement des Organisations Communautaires de Base (OCB)</p> <p>2.2. Développer le partenariat entre les collectivités locales et les OCB</p> <p>2.3. Renforcer les relations fonctionnelles entre les collectivités locales (Région, communes et communautés rurales).</p> <p>2.4 Développer la coopération décentralisée</p> <p>2.5 Développer le partenariat entre les collectivités locales et les organisations des émigrés</p>

3.3. Lignes d'actions

Les enjeux majeurs de développement déclinés du bilan diagnostic de la situation socioéconomique, ont permis de définir les axes stratégiques de développement. Ceux-ci sont des secteurs et des domaines de concentration dans lesquels les mesures et actions des acteurs de développement (Etat, collectivités locales, ONG et OCB) doivent s'inscrire pour améliorer la contribution de la région à la formation du Produit Intérieur Brut (PIB) et les conditions de vie des populations d'une manière générale.

La détermination des objectifs spécifiques permet de donner un contenu plus précis aux axes stratégiques. Quant aux lignes d'actions, leur articulations aux objectifs spécifiques fournit l'ensemble des mesures et actions permettant d'alimenter le Programme d'Investissement Régional en portefeuilles de projets de développement.

Dans l'ensemble, le PRDI de Tambacounda se résume en :

- cinq (5) enjeux majeurs ;
- vingt six (25) axes stratégiques (AS);
- Cent vingt (120) objectifs spécifique (OS);
- Trois cent quatre vingt quatorze (394) lignes d'actions (LA).

ENJEU N°1 : Désenclavement

Axes stratégiques (AS)

AS1 : Faciliter la circulation des personnes et des biens

O.S.1 Améliorer l'accès aux chefs lieux d'Arrondissements, aux villages centres et aux départements limitrophes

1. Inventorier le réseau routier concerné
2. Procéder au comptage du réseau routier concerné
3. Faire l'étude de faisabilité du réseau routier concerné
4. Réaliser le réseau routier concerné

O.S.2. Renouveler et entretenir le réseau du chemin de fer et le matériel

1. Inventorier le réseau et recenser le matériel ferroviaire concerné
2. Procéder à l'étude de faisabilité du réseau concerné
3. Remettre en état le matériel existant
4. Déterminer le matériel à acquérir
5. Mettre en œuvre le plan d'opération

O.S.3. Accroître les équipements aéroportuaires de la région

1. Inventorier le matériel et les équipements existants
2. Identifier les besoins complémentaires
3. Procéder aux études de faisabilité
4. Acquérir le matériel et les équipements nécessaires
5. rétablir les liaisons aériennes régulières nationales et régionales

O.S.4. Accroître et améliorer les liaisons et équipements fluviaux

1. Inventorier le matériel et les équipements existants
2. Identifier les besoins complémentaires
3. Procéder aux études de faisabilité (OMVS et OMVG)
4. Acquérir le matériel et les équipements nécessaires

AS 2 : Accroître la couverture postale et téléphonique.**O.S.1. Renforcer les infrastructures postales de base**

1. Construire et équiper de nouvelles infrastructures postales
2. Renforcer le courrier postal

O.S.2. Accroître la couverture régionale en téléphonie mobile et fixe

1. Multiplier le nombre de points phones dans la région
2. Etendre la couverture de la téléphonie mobile

O.S.3. Réduire le coût du branchement au téléphone en milieu rural

1. élargir la politique des branchements sociaux au développement de la téléphonie rurale

O.S.4. Faciliter l'accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication

1. Elargir la connexion des services administratifs et des collectivités locales au réseau INTERNET
2. Promouvoir l'installation de Cybercafés
3. Mettre en place un centre régional de formation en informatique
4. introduire l'informatique au niveau des établissements secondaires

AS3 : Assurer la couverture médiatique de la région**O.S.1. Faciliter l'accès à l'information écrite**

1. développer les circuits de distribution de la presse écrite
2. renforcer les actions d'alphabétisation des populations
3. appuyer la création et l'édition des journaux en langues locales

O.S.2. Renforcer les capacités institutionnelles des services médiatiques

1. Etendre la couverture des Radios FM
2. Multiplier les stations relais radio – télévisuelles
3. augmenter le personnel technique
4. assurer la formation permanente

ENJEU N° 2 : Valorisation des ressources et potentialités économiques

AS1. Accroître les productions

O.S.1. Organiser une concertation régulière des organismes d'intervention

1. Identifier les organismes d'intervention
2. Mettre en place un cadre de concertation
3. Mettre en place un système d'information et un mécanisme de suivi-évaluation des activités

O.S.2. Accroître et moderniser les équipements agricoles

1. Réhabiliter le programme agricole
2. faciliter l'accès aux équipements agricole par une politique de crédit plus incitative
3. développer l'artisanat agricole par la formation

O.S.3. Aménager suffisamment de terres

1. Réhabiliter les anciens aménagements (SAED, SODEFITEX)
2. Aménager les bas-fonds
3. Multiplier les périmètres irrigués
4. Renforcer les moyens des Sociétés d'intervention

O.S.4. Mieux vulgariser les résultats de la recherche Agronomique

1. Former les relais villageois
2. Renforcer les capacités des services de vulgarisation
3. Impliquer les OP dans la vulgarisation des résultats de la recherche
4. Promouvoir la sensibilisation des agriculteurs

O.S.5. Mieux organiser, former et informer les agriculteurs

1. Renforcer les actions d'alphabétisation fonctionnelles des agriculteurs (techniques de production - gestion)

2. Développer les activités d'I E C
3. Réhabiliter et Augmenter les centres de formation agricole
4. Renforcer les capacités d'organisation des paysans

O.S.6. Faciliter l'écoulement de la production

1. Multiplier les points de collecte des produits de rente (arachide et coton)
2. Diversifier les productions
3. Développer les technologies de transformation et de conservation

O.S.7. Réduire les pertes de productions

1. Faciliter l'accès aux produits phytosanitaires appropriés
2. Renforcer les moyens des services d'intervention
3. vulgariser les techniques de lutte phytosanitaire
4. améliorer les conditions et les infrastructures de stockage
5. sensibiliser sur les textes régissant les zones de parcours

O.S.8. Restaurer la fertilité des sols

1. Promouvoir la fumure organique et minérale
2. Développer des actions d'IEC pour enrayer la pratique de culture sur brûlis
3. Promouvoir les reboisements champêtres

O.S.9. Améliorer l'approvisionnement en intrants et en matériels agricoles

1. Appuyer les paysans et les OP dans l'expression des besoins de campagne (Plan de campagne)
2. Diligenter la mise des intrants et matériel agricoles
3. Décentraliser les points de distribution
4. Multiplier les centrales d'achat d'intrants et de matériels agricoles

O.S.10. Faciliter l'accès des femmes et des jeunes à la terre

1. Sensibiliser les collectivités locales, leaders d'opinion, décideurs
2. Conscientiser les jeunes et les femmes pour l'accès à la terre

O.S.11. Accroître la production maraîchère et fruitière

1. Promouvoir l'utilisation des variétés améliorées
2. Augmenter les surfaces emblavées
3. Renforcer les capacités d'organisation des producteurs
4. Former les producteurs

O.S.12. Réduire les maladies telluriques

1. Sensibiliser les éleveurs sur la nécessité de vacciner leur bétail
2. améliorer l'accessibilité des vaccins et médicaments vétérinaires
3. systématiser le traitement des maladies telluriques
4. renforcer la surveillance épidémiologique au niveau des frontières

O.S.13. Améliorer la production des races locales

1. développer insémination artificielle pour accroître la production de viande et de lait
2. Promouvoir le développement de la stabulation
3. Promouvoir la recherche zootechnique

O.S.14. Améliorer la gestion des flux de la transhumance

1. Exploiter de façon optimale les pâturages
2. Mettre en place un observatoire de la transhumance
4. veiller à l'application de la réglementation en vigueur

O.S.15. Améliorer les capacités d'organisation des éleveurs

1. Identifier les différentes organisations existantes
2. Renforcer la capacité organisationnelle des éleveurs

O.S.16. Renforcer les infrastructures d'appui à la production animale

1. Promouvoir les unités locales de fabrication d'aliments
2. Inciter l'installation des unités de transformation et de conservation
3. Multiplier les parcs de vaccination
4. Construire des abattoirs modernes
5. Multiplier les points d'eau

O.S.17. Sécuriser l'alimentation du cheptel

1. Protéger les pâturages
2. Développer la culture fourragère
4. Enrichir les pâturages
5. Encourager la constitution de réserves fourragères
6. développer les points de vente d'aliments de bétail

O.S.18. Développer les relations de partenariat entre agriculteurs et éleveurs

1. Redynamiser la commission de gestion des conflits
2. Faire respecter la réglementation sur les parcours du bétail

O.S.19. Renforcer la lutte contre le vol de bétail

1. Contrôler davantage le mouvement du bétail

2. Marquer systématiquement les animaux
3. Organiser la commercialisation du bétail

O.S.20. Renforcer les capacités institutionnelles des services de l'élevage

1. Recruter un personnel technique suffisant
2. Promouvoir l'installation des vétérinaires privés
3. Former et recycler les auxiliaires d'élevage
4. Accroître les moyens d'intervention des services d'encadrement

O.S.21. Développer l'aviculture et l'apiculture

1. Introduire des coqs raceurs
2. Améliorer les poulaillers
3. Former les aviculteurs à la fabrication des aliments
4. Lutter contre les principales maladies aviaires
5. Inciter l'implantation d'un point de vente d'aliments de volaille
6. Soutenir le développement de la recherche apicole
7. Moderniser les techniques de récolte et de traitement
8. Enrichir les formations végétales avec des espèces mellifères
9. Former les apiculteurs

O.S.22. Moderniser le matériel et les techniques de pêche

1. Former les pêcheurs aux techniques modernes de pêche
2. Faciliter l'accès au crédit de pêche

O.S.23. Repeupler en poissons les cours d'eau

1. Faire appliquer la réglementation en vigueur
2. Ensemencer les cours d'eau avec les souches appropriées
3. Faire observer des périodes de repos biologiques

O.S.24. Promouvoir la pisciculture

1. Réhabiliter les bassins existants
2. Aménager de nouveaux bassins piscicoles
3. Former les populations aux techniques de pisciculture
4. Faciliter l'accès aux alvins

O.S.25. Améliorer les capacités d'organisation des pêcheurs

1. Promouvoir la dynamique organisationnelle des pêcheurs
2. Renforcer les capacités des organisations des pêcheurs

AS2 Promouvoir le développement des PME/PMI

O.S.1. Créer des industries de transformation et de conservation des produits agricoles et animaux

1. identifier les besoins en unités nouvelles
2. Promouvoir l'implantation des unités

O.S.2. Accroître les investissements dans le secteur minier

1. Diligenter l'approbation du nouveau cadre légal et réglementaire du secteur minier et la mise en œuvre des réformes prévues
2. Mettre en place les infrastructures d'appui au développement du secteur minier
3. Renforcer les capacités institutionnelles du service des mines et de la géologie

O.S.3. Renforcer les capacités d'organisation des orpailleurs

1. Recenser les structures existantes
2. Promouvoir la dynamique organisationnelle des orpailleurs
3. Informer les opérateurs sur les nouvelles dispositions du code minier
4. mettre en place un comptoir d'achat

O.S.4. Développer les petites unités artisanales

1. Développer l'apprentissage et la formation
2. renforcer l'équipement des unités artisanales
3. Appuyer l'amélioration de la qualité des produits et des services
4. Promouvoir la mise en place de mutuelles d'épargne et de crédit
5. organiser des foires artisanales pour la promotion des produits artisanaux

AS3 Faciliter l'accès à l'énergie

O.S.1. Renforcer la valorisation des ressources énergétiques renouvelables

1. Promouvoir l'utilisation du solaire dans les infrastructures communautaires de base
2. Promouvoir le développement de la biomasse
3. Former les populations à l'entretien et à la maintenance des photovoltaïques et des équipements de la biomasse
4. Promouvoir l'utilisation des fourneaux BAN AK SUF dans les foyers pour l'économie d'énergie
5. Promouvoir les plantations de bois d'énergie

O.S.2. Faciliter l'accès aux combustibles domestiques améliorés (GPL)

1. Augmenter les dépôts de vente de bouteilles de gaz butane
2. Promouvoir l'utilisation du Kérosène dans les foyers

O.S.3. Améliorer le taux d'électrification rurale

1. Promouvoir la connexion des zones rurales traversées par le réseau électrique
2. Promouvoir le solaire en milieu rural
3. développer la politique des branchements sociaux

AS4 Redynamiser l'artisanat et le commerce**O.S.1. Renforcer les structures de formation artisanales**

1. Réhabiliter les centres de formation existantes (Missirah et Koussanar)
2. Créer de nouveaux centres de formation (Bakel et Kédougou)
3. renforcer les capacités institutionnelles des centres de formation

O.S.2. Promouvoir l'approche filière dans l'artisanat

1. mettre en œuvre les conclusions de l'étude portant sur les filières porteuses de croissance réalisées par le Programme Cadre II

O.S.3. Réduire le coût des matières premières

1. Promouvoir la création des centrales d'achat des artisans
2. Promouvoir l'utilisation des matières premières locales

O.S.4. Améliorer les capacités d'organisation des artisans

1. Faire un nouveau recensement des artisans
2. Organiser les artisans par filière
3. Promouvoir la création de mutuelles d'épargne et de crédit dans les départements de Kédougou et Bakel

O.S.5. Améliorer l'information et la formation des opérateurs, des populations et des élus locaux sur les dispositions législatives et réglementaires régissant les activités de commerce

1. Elaborer et mettre en œuvre un plan de sensibilisation et d'information des acteurs

O.S.6. Alléger la fiscalité applicable aux activités des opérateurs économiques

1. Identifier avec les organisations des opérateurs les lourdeurs de la fiscalité locale
2. étudier les modalités de mise en œuvre des réformes en tenant compte des conclusions de l'étude sur fiscalité locale

O.S.7. Améliorer les capacités techniques et de gestion des opérateurs économiques

1. Décentraliser les activités du Centre Pilote de Gestion Agréée¹
2. Développer le partenariat avec les structures consulaires pour la formation des opérateurs économiques

O.S.8. Lutter contre la contrebande dans la région

1. Sensibiliser les populations aux méfaits de la contrebande
2. Renforcer les capacités institutionnelles des services de contrôles (douanes, gendarmerie, Eaux et Forêts, etc.)

AS 5 Mieux valoriser le potentiel touristique.

O.S.1. Promouvoir la destination Tambacounda

1. Faciliter l'accès aux sites touristiques (réseau routier et liaisons aériennes)
2. Développer un site WED « opportunités touristiques de la région » et un dépliant d'information sur les établissements existants et les services et facilités offerts
3. créer un centre région d'information et d'orientation des touristes
4. Créer une représentation du syndicat régional des professionnels du Tourisme à Dakar pour l'information et d'orientation des touristes
5. Participation de la région aux manifestations nationales et internationales portant sur la promotion du tourisme
6. Préserver les sites naturels touristiques
7. Accroître les établissements et les capacités d'accueil

O.S.2. Promouvoir le tourisme rural intégré

1. Identifier les sites potentiels
2. Sensibiliser les populations
3. Encourager les initiatives locales en matière de tourisme intégré
4. Organiser les populations en comité de gestion
5. Promouvoir des activités culturelles et de loisir

¹ Le centre pilote de gestion agréée est mis en place pour aider le secteur informel à se structurer progressivement (organisation, mise en place de procédures de gestion administrative, financière et comptable)

O.S.3. Renforcer les capacités techniques du personnel hôtelier

1. Créer un centre de formation hôtelière dans la région
2. Développer le partenariat avec l'Ecole Nationale de Formation Hôtelière

AS6 Faciliter la mobilisation des ressources financières

O.S.1. Promouvoir le développement de la mutualisation dans les OCB et auprès des opérateurs économiques locaux

1. Sensibiliser les populations sur les opportunités offertes par les mutuelles d'épargne et de crédit (mobilisation de l'épargne locale et financements des activités économiques)
2. Promouvoir la création de structures financières au niveau local

ENJEU N° 3 : Gestion participative et durable des ressources naturelles et de l'Environnement

AS1 Préserver les écosystèmes

O.S.1. Développer davantage les actions d'I.E.C

1. Informer et sensibiliser les populations locales sur les nouvelles dispositions du code forestier
2. Informer et sensibiliser les populations sur les méfaits de la pratique des cultures sur brûlis en vue d'exploitation rationnelle des terres de culture
3. Faire appliquer la réglementation en vigueur
4. Mettre en place des comités de gestion villageois et inter-villageois
5. Mettre en place des comités de surveillance des Forêts
6. Développer l'éducation environnementale dans les ordres d'enseignement (PFIE)

O.S.2. Renforcer les actions de lutte contre les feux de brousse

1. Mettre en place et entretenir régulièrement les réseaux de pare feux
2. Identifier les zones d'application des feux précoces
3. Systématiser la pratique des feux précoces dans les zones ciblées
4. Renforcer les capacités techniques et technologiques des comités de lutte

OS 3 Restaurer les zones dégradées

1. Elaborer et exécuter des plans de gestion communautaire et d'aménagement des formations forestières
2. Constituer un stock de semences forestières de qualité
3. Promouvoir les pépinières villageoises et encadrer les communautés

4. Développer des actions de reboisement communautaire
5. mettre en place avec les communautés, le mécanisme de suivi d'exécution des plans de gestion communautaire et d'aménagement des formations forestières
6. Mener des actions de Défense et de Réhabilitation des Sols (D R S)
7. Mettre en défens les zones dégradées

OS 4 Renforcer les capacités institutionnelles des services de la protection de la nature

1. doter les services de protection de la nature de personnel qualifié suffisant
2. accroître les moyens logistiques et de fonctionnement
3. assurer la formation et le recyclage des auxiliaires forestiers

OS 5 Exploiter rationnellement les ressources naturelles

1. Mettre en œuvre les dispositions du nouveau code forestier
2. Promouvoir les relations de partenariat entre les collectivités locales, les services de protection de la nature et les communautés en vue d'une gestion participative et durable de l'exploitation des ressources ligneuses
3. Impliquer les exploitants dans les opérations de reboisement

OS 6 Atténuer la pollution de l'environnement induite par l'exploitation minière

1. Isoler les établissements humains des zones d'exploitation minières
2. Rendre les techniques d'extraction moins polluantes
3. Réaliser une étude d'impact sur l'environnement
4. Mettre en place un observatoire de l'environnement

AS2 Maîtriser l'eau

O.S.1. Valoriser les eaux de ruissellement et les cours d'eau

1. Réaliser des études sur les potentialités
2. Former les populations aux techniques appropriées de captage et de stockage des eaux de ruissellement
3. réaliser des mini-barrages et des retenues collinaires
4. Aménager des marres

AS.3 Conserver les sols

O.S.1. Amender les sols

1. Promouvoir l'utilisation de la fumure organique et minérale
2. Intégrer l'Agriculture et l'Élevage
3. Promouvoir le phosphatage de fonds et les labours d'enfouissement de début et de fin de cycle en vue de la conservation dans les zones sensibles

O.S.2. Préserver les sols contre l'érosion hydrique

1. Former les populations des zones sensibles et vulgariser les techniques de lutte anti-érosives.

AS.4 Améliorer la qualité du cadre de vie

O.S.1. Améliorer le système de collecte, d'évacuation et de gestion des ordures ménagères

1. Sensibiliser les populations et les impliquer dans l'organisation de la collecte
2. Diffuser les systèmes appropriés de collecte des ordures ménagères utilisant la traction animale
3. aménager des dépôts avec surveillance des services techniques communaux
4. réhabiliter l'unité de traitement des ordures ménagères
5. Mettre en place avec les populations un système de recouvrement des coûts de fonctionnement du système à traction animale

O.S.2 Aménager les quartier inondables

1. Mettre en œuvre le plan d'assainissement de la ville de Tambacounda
2. Mettre en place des réseaux d'évacuation des eaux pluviales dans les communes de Kédougou et Bakel

O.S.3 Lutter contre le péril fécal

1. Promouvoir la construction de latrines avec fosse sceptique étanche
2. Sensibiliser les populations sur le péril fécal.

O.S.4 Désencombrer le domaine public

1. Sensibiliser les populations
2. Entretien et élargir les routes
5. Mettre en place un plan d'occupation du domaine public
6. renforcer les capacités d'intervention de la police municipale en vue d'un suivi de la réglementation en vigueur
7. Construction de gares routière et aménagement de zones de stationnement des gros porteurs

ENJEU N° : 4 - Développement humain durable

AS1 Améliorer la couverture scolaire et réduire le taux d'analphabétisme

O.S.1. Augmenter les infrastructures et équipements scolaires

1. Inventorier les infrastructures et équipements scolaires existants
2. Mettre à jour la carte scolaire
3. Mettre en œuvre les actions prévues dans la région par le Plan Décennal pour l'Education et de la Formation (PDEF)

O.S.2. Améliorer l'encadrement pédagogique du personnel enseignant

1. Renforcer le corps de contrôle pédagogique
2. Renforcer la logistique des inspections d'académie
3. Créer une nouvelle IDEN à Goudiry

O.S.3. Promouvoir la scolarisation des filles

1. Redynamiser les comités de mobilisation sociale sur la SCOFI
2. Alléger les travaux des femmes
3. Créer des centres d'accueil des jeunes filles dans le moyen et secondaire
4. Accroître l'octroi des bourses et aides aux filles

O.S.4. Augmenter les centres d'alphabétisation

1. Mettre en place un cadre de concertation des opérateurs d'alphabétisation
2. rationaliser les interventions dans l'implantation des infrastructures d'alphabétisation (actions Etat, projets et ONG)
3. Former les relais locaux

AS 2 Améliorer la couverture sanitaire

O.S.1. Augmenter les infrastructures et équipements sanitaires

1. Inventorier les infrastructures et équipements sanitaires existants
2. Mettre à jour la carte sanitaire
3. Mettre en œuvre les actions prévues dans la région par le PRDS
4. Mettre en place une inspection médicale des écoles dans les communes

O.S.2. Augmenter le personnel sanitaire qualifié et spécialisé

1. Mettre en place le personnel qualifié et spécialisé prévu par le PRDS
2. Impliquer davantage les Comités de santé et les collectivités locales dans le renforcement des moyens humains des structures de santé

O.S.3. Mener des actions de lutttes contre les maladies à potentiel épidémiques et contre les maladies endémiques

1. Créer un observatoire régional pour améliorer les capacités institutionnelles de surveillance épidémiologique
2. Mettre en place un stock de sécurité en vaccins et de médicaments
3. Identifier les zones endémiques
4. Créer des unités d'imprégnation des moustiquaires (Paludisme)
5. Mettre en place un programme d'EPS et de mobilisation sociale

O.S.4. Réduire la prévalence des MST/SIDA

1. Identifier les acteurs et programmes de lutte contre le SIDA
2. Ré dynamiser les comités régionaux de lutte contre les MST/SIDA
3. Former les comités et leurs relais locaux
4. Eriger la région en Zone sentinelle
5. Renforcer les moyens de dépistage de la Banque Régionale de Sang

O.S.5. Renforcer les structures de l'éducation pour la santé

1. Développer le partenariat entre les professionnels de la santé et les stations régionales en vue de la diffusion régulière de programme thématique
2. Renforcer les capacités institutionnelles des services d'éducation pour la santé et de des services de l'hygiène

O.S.6. Réduire le taux de grossesses précoces et non désirées

1. Mettre en place un programme IEC et d'éducation à la vie familiale
2. dynamiser les actions des centres conseils pour adolescents
3. Rendre accessibles les contraceptifs

O.S.7. Promouvoir l'emploi des médicaments génériques (IB)

1. Informer les patients sur l'existence des médicaments génériques
2. sécuriser l'approvisionnement des dépôts des structures de santé et des pharmacies villageoises
3. élargir la liste des médicaments génériques

O.S.8. Valoriser les connaissances des tradi-praticiens

1. Identifier les tradi-praticiens
2. Organiser les tradi - praticiens
4. Répertoire les espèces médicinales

5. Promouvoir les relations de partenariat entre les professionnels de la santé et les praticiens
5. Créer un centre de médecine traditionnelle et jardins botaniques

O.S.9. Réduire la mortalité maternelle et infantile

1. Mettre en place un programme d'IEC et de mobilisation sociale pour le suivi prénatal
2. Créer des maternités rurales fonctionnelles au niveau Communautés rurales
3. Mettre en place des unités sanitaires mobiles
4. Renforcer le P E V
5. Renforcer la formation du personnel en Soins Obstétrico – d'Urgence

AS 3 Assurer l'approvisionnement correct en eau potable

O.S.1. Localiser les nappes souterraines dans la zones du socle

1. Réaliser l'étude des ressources en eaux souterraines en vue de la réactualisation de la carte hydro-géologique de la région

O.S.2. Accroître en milieu rural le nombre de points d'eau polarisant plusieurs établissements humains

1. Elaborer un plan de maillage général de la région
2. Appliquer le plan de maillage en l'accompagnant d'une politique de branchements sociaux
3. Promouvoir les technologies appropriées de fonçage et d'exhaure

O.S.3. Renforcer les capacités d'entretien et de maintenance des équipements hydrauliques par les comités de gestion des forages

1. Former et recycler les conducteurs de forage
2. Mettre en œuvre les dispositions juridiques qu code de l'eau en vue de générer les ressources nécessaires à la prise en charge des coûts de fonctionnement
3. Améliorer l'approvisionnement en pièces de rechange

O.S.4. Accroître et améliorer les infrastructures de stockage et d'exploitation des eaux de surface

1. Réaliser des micro-barrage au niveau de tous les villages à proximité d'un cours d'eau
2. Réaliser sur certains affluents de la Gambie et du Sénégal (Nérikou, Falémé, Sandougou, Mayo Sano, Siling, Diaguiri, Thiokoye, Diraha, Niaoulé) des barrages
3. Elaborer et mettre en œuvre un plan de d'entretien et de maintenance des micro barrages en fonctionnement

O.S.5. Améliorer l'approvisionnement en eau des quartiers urbains et périurbain

1. Construire un château d'eau de 1000 m³ à Tambacounda
2. Étendre le réseau d'adduction d'eau potable de la SDE dans les quartiers périphériques
3. Promouvoir la politique des branchements sociaux

O.S.6. Renforcer les capacités institutionnelles des services de l'hydraulique

1. Doter suffisamment en personnel qualifié
2. renforcer les moyens d'intervention

AS 4 Intensifier la pratique du sport**O.S.1 Augmenter les infrastructures sportives et socio-éducatives**

1. Rénover les infrastructures existantes au niveau des communes
2. doter les chefs lieux d'arrondissement et communautés rurales d'aires de jeu fonctionnel et de foyers des jeunes

O.S.2. Renforcer les capacités institutionnelles des inspections des sports et de la jeunesse

1. Renforcer le personnel d'encadrement
2. Renforcer les équipements et moyens logistiques
3. Former et recycler le personnel d'encadrement

O.S.3. Amélioration la formation des sportifs

1. Organiser des sessions de formation
2. Créer des écoles de sports

O.S.4. Favoriser la pratique du sport de masse

1. Réaliser un programme de sensibilisation
2. Créer les infrastructures
3. Organiser régulièrement des animations

O.S.5. Développer le handisport

1. Inventorier les pratiquants
2. Créer des structures adaptées
3. Mettre en place le matériel approprié

O.S.6. Réhabiliter les sports traditionnels

1. Répertoire les sports et jeux traditionnels
2. Codifier le sport et le jeu traditionnel
3. Vulgariser le sport et le jeu traditionnel
4. Organiser régulièrement des animations
5. Introduire les jeux traditionnels dans les programmes scolaires

AS. 5 lutter contre le chômage et le sous emploi des jeunes

O.S.1. développer le service civique

1. Informer et sensibiliser les jeunes sur la politique du service civique national
2. Mobiliser et organiser les volontaires pour le service civique national
3. élaborer et mettre en œuvre en collaboration avec les collectivités un programme d'occupation à des fins de développement

O.S.2. Promouvoir l'insertion économique des jeunes

1. Augmenter et adapter les centres de formation professionnelle
2. Développer l'esprit d'entreprise en appuyant les initiatives individuelles et communautaires de création de projets de développement
3. Décentraliser les structures d'accueil du Fonds National d'Actions pour l'Emploi des Jeunes
4. Informer les ASC sur les opportunités financières offertes par le Fonds ASC et le Fonds Local de Développement Canadien (ACDI)
5. Informer les structures de jeunesse sur les Fonds Locaux de la coopération bilatérale (ex :fonds belge)
6. Promouvoir la création de mutuelles d'épargne et de crédit
7. Encadrer les promoteurs dans la mise en œuvre des projets

AS 6 Renforcer la dynamique culturelle

O.S.1. Augmenter les infrastructures culturelles

1. Inventorier les infrastructures existantes
2. Accroître la couverture en infrastructures culturelles (bibliothèques, CLAC, complexe culturel, etc.)

O.S.2. Renforcer les capacités institutionnelles du centre culturel

1. Accroître le personnel d'encadrement
2. Accroître les moyens d'intervention
3. Former et recycler le personnel d'encadrement

O.S.3. Valoriser le patrimoine culturel

1. Elaborer un répertoire culturel
2. Systématiser l'organisation des journées culturelles régionales
3. Rendre fonctionnel le musée de Tamba
4. Créer un musée dans les départements Kédougou et Bakel

AS. 7 Développer l'habitat

O.S.1. Doter les villes et communautés rurales d'instruments de planification spatiale

1. Réviser les plans directeurs d'urbanisme existants (Tamba, Kédougou et Bakel)
2. Doter les relais urbains de plans d'urbanisme de référence
3. Appuyer l'élaboration de cadastres ruraux permettant aux CR de maîtriser leur assiette foncière

O.S.2. Améliorer les conditions d'habitat des quartiers traditionnels

1. Restructurer les quartiers traditionnels

O.S.3. Valoriser les matériaux locaux dans l'auto construction

1. Identifier le potentiel existant
2. Faire faire des tests d'échantillon
3. Former les artisans locaux du bâtiment
4. Réaliser les ouvrages témoins en vue de la promotion

O.S.4. Améliorer le cadre de vie urbain

1. Aménager des forêts périurbaines
2. sécuriser l'éclairage public
3. aménager des espaces verts et des places publiques
4. Mettre en place le réseau d'assainissement eaux usées et eaux pluviales
5. Accroître et entretenir la voirie urbaine

O.S.5. Renforcer les capacités institutionnelles des services de l'urbanisme et du cadastre

1. Renforcer le personnel cadre
2. Renforcer les moyens techniques et de surveillance des conditions d'application de la réglementation (autorisation préalable, respect des normes techniques)

AS 8 Améliorer l'efficacité des procédures judiciaires

O.S.1. Renforcer les capacités institutionnelles des services judiciaires et pénaux

1. Améliorer les conditions de travail des magistrats et des auxiliaires de Justice
2. Augmenter le personnel de justice
3. Améliorer les conditions de travail des services pénitenciers

O.S.2. Améliorer les conditions de séjour des détenus

1. Accroître les capacités d'accueil des maisons d'arrêt et
2. Développer les formations professionnelles en vue de leur réinsertion économique
3. Organiser des activités récréatives (séances de lutte, théâtre, etc.)

A.S. 9 Assurer la sécurité intérieur et transfrontalière

O.S.1. Renforcer les capacités d'intervention des services de sécurité et de protection

1. Accroître les moyens humains
2. Accroître la logistique d'intervention

O.S.2. Lutter contre la circulation illégale des armes et le trafic des stupéfiants dans la région

1. Promouvoir la coopération régionale avec les pays frontaliers
2. Sensibiliser les populations des frontières en vue de leur collaboration avec les forces de sécurité
3. Sensibiliser les populations sur les méfaits des drogues

AS 10 Améliorer la prise en charge des groupes vulnérables

O.S.1. Renforcer les capacités institutionnelles des structures d'insertion et de réinsertion sociale et du développement communautaire

1. Renforcer les moyens humains et les moyens d'intervention
2. Mettre en place un système d'information et de suivi des groupes vulnérables

O.S.2. Renforcer les capacités d'organisation des OCB

1. Mettre à jour le répertoire des associations et groupement à assise communautaire
2. Appuyer la structuration
3. Améliorer les capacités

O.S.3. Alléger les corvées domestiques des femmes

1. Accroître l'implantation d'infrastructures et équipements collectifs (moulins à mil, décortiqueuses, fourneaux améliorés, forages équipés d'adduction, etc.)
2. Appuyer la santé de la reproduction
3. Développer les infrastructures de prise en charge de la petite enfance (case des tout petits)

O.S.4. Améliorer les conditions de vie des personnes du 3^{ème} âge

1. Prendre en charge les problèmes de santé
2. Mettre en place une coopérative d'achat de denrées alimentaires de première nécessité

O.S.5. Améliorer les conditions de vie des talibés et faciliter leur insertion dans la vie économique

1. sensibiliser les parents des talibés et les marabouts sur les droits de l'enfant pour une meilleure vulgarisation de la convention
2. Doter les daaras de champs collectifs pour accroître les moyens d'existence des talibés
3. Intégrer la formation professionnelle de jeunes talibés à l'enseignement du coran

O.S.6. Améliorer les conditions de vie des personnes vivant avec un handicap

1. Renforcer les capacités d'organisation du groupe cible
2. Faciliter l'accès à certaines édifices
3. Mettre en place une mutuelle d'épargne et de crédit
4. Appuyer les initiatives individuelles et communautaire d'insertion économique
5. Améliorer les relations de partenariat avec les structures d'encadrement.

O.S.7. Améliorer les conditions de vie des réfugiés

1. Structurer les réfugiés en Organisations Communautaires
2. Inciter la création de mutuelles d'épargne et de crédit
3. Appuyer les initiatives communautaires d'insertion économique

ENJEU N°5 : Consolidation de la décentralisation

AS1 Renforcer les capacités de gestion des collectivités locales

O.S.1. Renforcer les capacités institutionnelles de la région, des communes et des communautés rurales (moyens matériel et humain)

1. assurer la formation des élus locaux sur les textes administratifs et de la décentralisation
2. recruter du personnel qualifié pour la prise en charge des compétences transférées
3. doter la région et les communes de services techniques appropriés

O.S.2. Améliorer les performances des services de recouvrement des impôts locaux

1. recruter des collecteurs
2. assurer la formation permanente des collecteurs d'impôts
3. assainir le système de recouvrement et améliorer la gestion comptable
4. élargir l'assiette fiscale

O.S.3. Mettre en œuvre les réformes prévues par l'étude portant sur la fiscalité locale

1. organiser, pour l'information des collectivités locales, une restitution des résultats de l'étude
2. étudier les modalités de mise en œuvre des recommandations approuvées
3. assurer la formation des élus, des services de recouvrement et comptables.

O.S.4. développer la coopération décentralisée

1. favoriser les jumelages entre collectivités du Nord et du Sud,
2. développer dans le cadre des jumelages, la coopération technique et financière entre collectivités du Nord et du Sud

O.S.5. Développer le partenariat entre collectivités locales et les organisations des émigrés

1. mettre en place un cadre de concertation
2. fixer les modalités et les mécanismes de fonctionnement par des textes

AS2 Favoriser la concertation

O.S.1. Développer le partenariat entre les collectivités locales et les OCB

1. mettre en place un cadre de concertation
2. fixer les modalités et les mécanismes de fonctionnement par des textes

O.S.2. Appuyer le développement des Organisations Communautaires de Base (OCB)

1. Renforcer les capacités de financement du Fonds Régional de Développement (FRD)
2. Améliorer les mécanismes d'administration et de gestion (FRD) avec l'appui des structures de financement décentralisé

O.S.3. Développer les relations fonctionnelles entre les collectivités locales (région, communes et communautés rurales)

1. mettre en place un cadre de concertation
2. fixer les modalités et les mécanismes de fonctionnement par des textes

O.S.4. développer la coopération décentralisée

3. favoriser les jumelages entre collectivités du Nord et du Sud,
4. développer dans le cadre des jumelages, la coopération technique et financière entre collectivités du Nord et du Sud

O.S.5. Développer le partenariat entre collectivités locales et les organisations des émigrés

3. mettre en place un cadre de concertation
4. fixer les modalités et les mécanismes de fonctionnement par des textes

CHAPITRE 4 : INSTRUMENTS D'EXECUTION ET DE SUIVI DU PRDI

4.1. instruments d'exécution

La région, pour mettre en œuvre son Programme d'Investissement Régional (PIR) s'appuiera sur les instruments d'exécution suivants :

- le budget d'investissement du Conseil Régional qui devra avoir nécessairement un ancrage avec le PIR ;
- les budgets d'investissements des Communes et des Communautés Rurales ;
- les Programmes Nationaux d'Investissement Sectoriel (PDIS, PDEF,
- les Programmes d'investissement ciblés (PNIR, PFIS, Coopération Décentralisée, etc.)
- les Programmes d'Investissement des ONG implantées dans la région
- les Initiatives des promoteurs privés.

La mise en place par la région d'un cadre de concertation entre les différents acteurs devrait permettre une bonne stratégie de mobilisation des ressources et un développement harmonieux des interventions.

4.2. instruments de suivi

L'institution d'un comité de suivi des investissements piloté par l'ARD constitue un pas important vers la mise d'un système d'information permanente sur l'état d'exécution technique et financière du PIR. Les sources d'information seront bien entendu, les différents instruments d'exécution du PIR.

Dans son mandat de suivi évaluation des résultats des interventions des acteurs, le comité aura à élaborer périodiquement un bulletin d'exécution annuelle des axes stratégiques.